

Mairie de BLAY
Le Planître
14400 BLAY

Département du Calvados
Canton de Trévières

COMPTE-RENDU
DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 JANVIER 2017

Convocation du : 16 janvier 2017

Nombre de conseillers :
Elus : 9
Présents : 8
Pris part à délibération : 8

L'an deux mille dix-sept, le 20 janvier, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Premier Adjoint au Maire, Madame Noëlle GERONIMI, Maire-Adjointe, Mesdames Marie-Paule CAMBRON, Elisabeth ETIENNE, Messieurs William THAREAU, Alexandre GOURBIN, Damien JUMEAU, Conseillers Municipaux.

Absent : Monsieur Stéphane LENOIR-RIZZO.

Secrétaire de Séance : Monsieur Damien JUMEAU.

Début de séance à 20h55. Signature du registre.

ORDRE DU JOUR

- Subvention Restos du Cœur – DCM 01-2017
- Subvention Office de Tourisme d'Omaha Beach – DCM 02-2017
- Devis rampes d'escalier pour la salle des fêtes – DCM 03-2017

Questions et points divers :

- Choix des travaux à réaliser sur Blay en 2017 : toiture de la grange, sécurisation du Douet Bérot, façade du presbytère, radiateurs à changer dans les gîtes et à la mairie, Velux à changer dans les gîtes, vestiaire-toilettes pour les agents, etc.
- Devis pour le bornage de la parcelle de Madame Belhaire aux Essiaux.
- Création d'un accès à la parcelle de Madame Adrien au Saubenard (VC5).
- Point sur les travaux du centre-bourg.
- Départ en disponibilité de Madame Ledouit et son remplacement.
- Auvent pour la remorque et le tas de sable.
- Choix d'un représentant ADMR.
- Convention pour stérilisation des chats errants.

DCM 01-2017 – SUBVENTION RESTOS DU CŒUR

Monsieur le Maire présente une demande de subvention des « Restos du Cœur ».

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- N'ACCEPTE PAS : la demande de subvention des « Restos du Cœur ».

DCM 02-2017 – SUBVENTION OFFICE DE TOURISME D'OMAHA BEACH

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de l'Office de Tourisme d'Omaha Beach.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- N'ACCEPTE PAS : La demande de subvention de l'Office de Tourisme d'Omaha Beach.

DCM 03-2017 – DEVIS RAMPES D'ESCALIER POUR LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire présente trois devis de rampes d'escalier pour la salle des fêtes :

- DIVINOX : en inox pour 2 181,70 € H.T.
- CLOSYSTEM : en galvanisé pour 1 491,20 € H.T.
- IDC : en galvanisé pour 950 € H.T.

Délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- ACCEPTE : le devis de la société IDC : galvanisé pour 950 € H.T.

Questions et points divers :

- 1) Choix des travaux à réaliser sur Blay en 2017 : toiture de la grange, sécurisation du Douet Bérot, façade du presbytère, radiateurs à changer dans les gîtes et à la mairie, Velux à changer dans les gîtes, vestiaire-toilettes pour les agents, etc.

Des devis de ces travaux sont en cours pour le budget 2017. Le changement des radiateurs des gîtes se ferait sur 2017 et 2018.

- 2) Devis pour le bornage de la parcelle de Madame Belhaire aux Essiaux

Devis du cabinet CAVOIT pour 783,30 € H.T.

- 3) Création d'un accès à la parcelle de Madame Adrien au Saubenard (VC5)

En attente de l'avis de la Communauté de Communes, responsable des chemins revêtus en enrobé.

4) Point sur les travaux du centre-bourg

Reste à réaliser : bande enherbée entre la voie piétonne et la route.

5) Départ en disponibilité de Madame LEDOUIT et son remplacement

Madame LEDOUIT a demandé sa mise en disponibilité de deux ans à partir du 1^{er} mars 2017.

6) Auvent pour la remorque et le tas de sable

Le conseil municipal réfléchit à l'organisation des bâtiments communaux avant de se renseigner pour un auvent et propose une solution alternative à l'achat d'un auvent : tas de sable à l'extérieur, véhicule + remorque dans la grange, tracteur dans l'atelier.

7) Choix d'un représentant ADMR

La commune a besoin d'un correspondant ADMR. Un habitant de Blay s'est manifesté. Le conseil municipal est en accord sur le choix de cette personne.

8) Convention pour stérilisation des chats errants

Le conseil municipal est d'accord pour signer la convention avec 30 Millions d'Amis.

Fin de séance à 22h45

Le Maire

Philippe LAUNAY

Philippe LAUNAY	Luc BEAUBRAS
Noëlle GERONIMI	Marie-Paule CAMBRON
Elisabeth ETIENNE	Alexandre GOURBIN
William THAREAU	Damien JUMEAU